

Références Dossier :	DP 027 049 24 Z0058
Par :	Madame SANDRINE MERCIER
Demeurant :	535 RUE DE PIERRE RONDE BEAUMESNIL 27410 MESNIL-EN-OUCHÉ
Sur un terrain sis à :	535 RUE DE PIERRE RONDE BEAUMESNIL 27410 MESNIL-EN-OUCHÉ
Cadastré :	49 ZB 82
Nature des Travaux :	Panneaux photovoltaïques sur toitures

Le Maire de MESNIL-EN-OUCHÉ,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30/03/2021, modifié le 29/01/2024,
Vu la déclaration préalable DP 027 049 24 Z0058 délivré le 15/06/2024,
Vu la demande d'annulation présentée par Madame MERCIER SANDRINE en date du 05/09/2024,

ARRETE

Article unique : Le retrait de la déclaration préalable susvisée est prononcé.

Fait à MESNIL-EN-OUCHÉ,
Le 10 Septembre 2024

Le Maire,
Jean-Louis MADELON

*Po 3^e Adjoint
Dr Fauché G*



INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

DELAIS ET RECOURS : Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification.
A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr